

États financiers de

**La Société canadienne de  
la Croix-Rouge**

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie  
Fonds du Séisme en Haïti

31 mars 2014

# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme en Haïti

31 mars 2014

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires .....	3
État de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires.....	4
Notes afférentes aux états financiers .....	5-8

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de  
la Société canadienne de la Croix-Rouge

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne de la Croix-Rouge - Fonds du Séisme et Tsunami en Asie et Fonds du Séisme en Haïti, qui comprennent l'état des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au 31 mars 2014 et l'état de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires de la Société canadienne de la Croix-Rouge - Fonds du Séisme et Tsunami en Asie et Fonds du Séisme en Haïti au 31 mars 2014, ainsi que de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires pour l'exercice clos le à cette date, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 11 juin 2014

# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme à Haïti

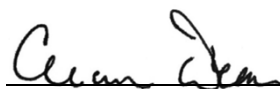
État des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires

au 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Haïti		Tsunami	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces				
Grevées d'affectations d'origine externe	35 298	16 338	-	165
Grevées d'affectations d'origine interne - revenus de placements	-	-	10 886	10 459
Frais payés d'avance	3 170	1 374	1 785	2 288
	<b>38 468</b>	17 712	<b>12 671</b>	12 912
Placements à long terme (note 4)	-	31 112	-	10 055
	<b>38 468</b>	48 824	<b>12 671</b>	22 967
<b>Passif</b>				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	1 839	1 044	1 154	1 077
Payable à la Société canadienne de la Croix-Rouge	4 967	2 319	965	395
	<b>6 806</b>	3 363	<b>2 119</b>	1 472
Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires	<b>31 662</b>	45 461	<b>10 552</b>	21 495

Au nom du Conseil,



Président



Président, Comité national de vérification et des finances

# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme à Haïti

État de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires  
de l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Haïti		Tsunami	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Augmentation des fonds				
Apports (note 3)	656	115	-	(193)
Revenus de placements	1 860	2 269	609	857
	<b>2 516</b>	<b>2 384</b>	<b>609</b>	<b>664</b>
Diminution des fonds				
Secours d'urgence et gestion des services aux sinistrés	1 778	3 466	3 961	2 982
Santé incluant eau et assainissement	6 431	4 212	905	796
Moyens de subsistance	-	-	861	429
Reconstruction	1 850	4 801	937	230
Valeurs humanitaires et rétablissement des liens familiaux	-	-	435	412
Développement organisationnel	1 508	1 022	1 768	1 605
Soutien direct à la programmation (note 5)	3 472	4 590	2 261	2 039
Diminution totale des fonds	<b>15 039</b>	<b>18 091</b>	<b>11 128</b>	<b>8 493</b>
Diminution des gains non réalisés sur placements à long terme	<b>(1 276)</b>	<b>(488)</b>	<b>(424)</b>	<b>(183)</b>
Diminution des fonds nets	<b>(13 799)</b>	<b>(16 195)</b>	<b>(10 943)</b>	<b>(8 012)</b>
Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au début	45 461	61 656	21 495	29 507
<b>Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires à la fin</b>	<b>31 662</b>	<b>45 461</b>	<b>10 552</b>	<b>21 495</b>

# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme en Haïti

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

---

## 1. Objectif et juridiction des fonds

### *Objectif et juridiction du Fonds du Séisme et Tsunami en Asie*

L'objectif et l'étendue de la Société canadienne de la Croix-Rouge - Fonds du Séisme et Tsunami en Asie (le « Fonds ») ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société canadienne de la Croix-Rouge (la « Société ») le 26 février 2005.

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration, le Fonds est utilisé exclusivement pour répondre aux besoins en rétablissement immédiats et à long terme des personnes touchées par le séisme et le tsunami qui ont frappé l'Asie le 26 décembre 2004, et les revenus de placements sont entièrement affectés au Fonds. Les volontés signifiées par les donateurs qui sont plus précises que le but général du Fonds (par exemple, utiliser les contributions dans un pays en particulier) seront rigoureusement respectées, et les fonds seront utilisés conformément aux volontés des donateurs.

### *Objectif et juridiction sur le Fonds du Séisme en Haïti*

À la suite du puissant séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010, plus de 1,2 million de personnes se sont retrouvées sans abri. La Croix-Rouge a mené des opérations de secours d'urgence ainsi que des programmes de rétablissement et de reconstruction à plus long terme afin de répondre aux besoins des sinistrés.

Le public, les gouvernements provinciaux et fédéraux et des entreprises ont versé à la Société près de 200 millions de dollars. Ce montant inclut 54 millions de dollars amassés dans le cadre du programme de fonds de contrepartie établi par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et Développement Canada (MAECD).

Sur approbation du Conseil, les fonds sont répartis de manière à financer les trois phases de l'intervention : la phase d'intervention d'urgence qui correspond aux 24 premiers mois suivant la catastrophe; la phase de rétablissement qui s'étend jusqu'au 36e mois et la phase de soutien à plus long terme visant le développement organisationnel de la Croix-Rouge haïtienne.

## 2. Principales méthodes comptables

### *Présentation*

Les états financiers ci-joints présentent les fonds nets disponibles pour les bénéficiaires ainsi que l'évolution des fonds nets disponibles pour les Fonds. Les Fonds consistent en un ensemble de comptes distincts maintenus par la Société et ne comprennent que les activités financières associées à l'intervention du Fonds lors de ces sinistres.

Les Fonds sont des segments d'activités non constitués de la Société. Par conséquent, ces états financiers pourraient ne pas être indicatifs de l'activité financière qui aurait été réalisée par les Fonds s'ils avaient été exploités comme organismes non affiliés.

Les fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au 31 mars 2014 sont présentés dans les états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à titre de produits reportés et à titre d'actif net grevé d'affectations d'origine interne pour la portion des revenus de placements du Fonds du Séisme et Tsunami en Asie.

# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme en Haïti

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### *Services bénévoles*

Les Fonds bénéficient grandement des services assurés gratuitement sous forme de travail bénévole dans l'exercice de diverses activités. La valeur des services bénévoles n'est pas constatée dans les états financiers puisqu'elle est difficile à mesurer.

### *Constatation des revenus*

Les revenus d'entreprises et de gouvernements sont comptabilisés à titre de produits à la première des deux éventualités suivantes : la date de réception de l'apport ou la date à laquelle l'apport devient une créance en vertu de l'accord de financement applicable. Les dons de particuliers sont comptabilisés à titre de produits au moment de leur réception.

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers des Fonds se composent des espèces et quasi-espèces, des placements à long terme, des créditeurs et charges à payer et du payable à la Société.

Les instruments financiers et passifs financiers sont constatés au départ à leur juste valeur lorsque le Fonds devient partie à des provisions contractuelles d'un instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception des espèces et quasi-espèces et des placements qui sont évalués à leur juste valeur.

### *Placements à long terme*

Les placements d'une durée supérieure à un an à partir du 31 mars 2014 sont présentés comme placements à long terme et comptabilisés à la juste valeur avec l'impact des variations des gains et pertes non réalisés présenté dans l'état de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires.

## 3. Apports

Les apports proviennent des sources suivantes :

	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Apports du public et des autres sociétés de la Croix-Rouge	656	115	-	-
MAECD	-	-	-	(193)
	656	115	-	(193)

Haïti : Le financement reçu au cours de l'exercice provient principalement de la Croix-Rouge américaine et représente une contribution de 637 \$ au profit de la reconstruction de l'hôpital Saint-Michel à Jacmel.

Tsunami : Aucun nouveau financement n'a été reçu au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas comptabilisé d'ajustement au Fonds du Tsunami suite à des audits effectués par le MAECD sur des projets divers (193 \$ en 2013).



# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme en Haïti

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

## 4. Placements à long terme

	2014				2013			
	Haïti		Tsunami		Haïti		Tsunami	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus fixes	-	-	-	-	31 112	29 836	10 055	9 630

Les placements de rendement fixe de 2013 étaient composés d'obligations du gouvernement du Canada et de sociétés dont les dates d'échéance s'échelonnent de 2013 à 2049, et dont les produits d'intérêt variaient de 2,25 % à 10,35 %.

## 5. Frais de soutien et transactions d'organismes apparentés

La Société soutient entièrement les Fonds, sur le plan administratif et autre, en matière de soutien direct à la programmation.

### *Soutien direct à la programmation*

Le soutien direct à la programmation représente les activités de soutien direct nécessaires aux opérations d'intervention, de rétablissement et de reconstruction à la suite d'un sinistre, notamment les fournitures de secours, les visites sur le terrain, les évaluations et missions du personnel et les services de soutien.

## 6. Instruments financiers

### *Justes valeurs*

Les valeurs comptables des créateurs et charges à payer et du payable à la Société donnent une valeur approximative de leur juste valeur en raison des périodes relativement courtes de ces instruments.

Consultez la note 4 pour connaître les justes valeurs liées aux placements des Fonds.

### *Risque lié aux placements*

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé un état des politiques et des procédés relatifs aux placements qui fournit des directives concernant la gestion des placements des Fonds. En vertu de cette méthode, les placements sont déboursés de façon stratégique à longue échéance parmi plusieurs classements d'actifs afin de réduire le risque de la volatilité des placements. Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante de portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que ces concentrations sont normales.

### *Risque de change*

Compte tenu de leurs activités à l'échelon international, les Fonds sont exposés aux risques de marché découlant des modifications des taux d'intérêt et des taux de change. Le risque de change n'est pas significatif.

# La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds du Séisme et Tsunami en Asie

Fonds du Séisme en Haïti

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

---

## 6. Instruments financiers (suite)

### *Risque de crédit*

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le crédit est principalement accordé aux gouvernements provinciaux, posant des risques de crédit minimaux pour les Fonds.

Le risque de crédit maximal pour les Fonds est représenté par la juste valeur des placements telle que présentée à l'état des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt des Fonds. Les placements à instrument à taux fixe des Fonds sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée significative.

## 7. Engagements contractuels

Le Fonds du Séisme et Tsunami en Asie a des engagements contractuels de 402 \$ (1 609 \$ au 31 mars 2013).

Le Fonds du Séisme en Haïti a des engagements contractuels d'un montant de 9 235 \$ (4 816 \$ au 31 mars 2013).